



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

GDF-Suez

Question orale n° 1069

Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi au sujet du projet de transfert dans la région lyonnaise du siège social de la société Energia, créée à Nevers en 2005. Alors que cette entreprise s'est développée sur le territoire nivernais, aucune raison majeure ne justifie sa délocalisation. Ce transfert est d'autant moins justifié que des financements publics ont été mobilisés au moment de la création de cette entreprise. Aussi, elle lui demande quels sont les moyens que compte mettre en oeuvre l'État pour demander au groupe GDF-Suez de revenir sur sa décision dans une logique d'aménagement durable du territoire.

Texte de la réponse

DÉLOCALISATION DE LA SOCIÉTÉ ENERGIA

M. le président. La parole est à Mme Martine Carrillon-Couvreur, pour exposer sa question, n° 1069, relative à la délocalisation de la société Energia.

Mme Martine Carrillon-Couvreur. Je voudrais attirer l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur la situation de la société Energia.

Créée en 2005 à Nevers dans la Nièvre, cette entreprise est devenue une filiale du groupe GDF-Suez. Début 2010, un projet de transfert du siège social de Nevers à Lyon a été présenté aux salariés et aux élus locaux. Alors qu'aucune raison économique ne justifiait cette délocalisation, comme le reconnaissent les dirigeants de cette filiale de GDF-Suez, l'annonce a été évidemment très mal ressentie par les salariés qui ont toujours répondu aux objectifs de développement de la société.

Cette communication a été aussi mal vécue par les élus locaux, car le projet pénalise fortement le territoire sur lequel est implantée l'entreprise, alors même que le conseil régional de Bourgogne, le conseil général de la Nièvre et l'agglomération de Nevers ont toujours montré et démontré qu'ils étaient prêts à accompagner le renforcement d'Energia.

Rappelons que les collectivités locales ont alloué des aides financières publiques à cette entreprise lors de sa création. Un projet d'installation d'un nouveau siège social modernisé et bien positionné a été facilité par l'agglomération de Nevers.

Face à cette mobilisation, la direction d'Energia a présenté un nouveau plan, hier matin. Celui-ci prévoit le maintien du siège social et de certains services à Nevers. Toutefois, des secteurs importants tels que les ressources humaines, la comptabilité, les finances, les achats et la logistique seront transférés à Lyon.

Si l'on peut se réjouir du maintien d'une partie des activités à Nevers, les incertitudes sur le devenir de cette société dans la Nièvre ne sont pas totalement levées.

Monsieur le ministre, l'État actionnaire de GDF-Suez est-il prêt à intervenir afin d'obtenir des garanties fiables quant à l'ancrage de la société sur le territoire nivernais ?

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Madame la députée Martine Carrillon-Couvreur, Energia est une entreprise spécialisée dans l'intégration de solutions énergies renouvelables, qui vise à fournir un

accompagnement complet à ses clients.

Depuis juillet 2008, cette société est détenue à 54 % par GDF-Suez. Depuis 2008, elle a rencontré des difficultés financières importantes, aggravées par la crise économique. En 2008, Energia a ainsi enregistré une perte de 3,7 millions d'euros, soit près d'un quart de son chiffre d'affaires qui s'élevait à 18 millions d'euros. En 2009, pour l'aider à surmonter ses difficultés, GDF-Suez a assumé son devoir d'actionnaire en injectant 6 millions d'euros dans le budget de l'entreprise. Ces fonds ont permis d'assurer la pérennité d'Energia et de préserver ses 300 emplois.

Parallèlement, l'entreprise a adopté un plan de redressement comportant le transfert de son siège social : les fonctions centrales - soit 40 personnes sur un effectif de 300 - devaient être installées à Lyon, en septembre 2010. Ce transfert devait permettre à Energia de poursuivre son développement et de réaliser d'importantes synergies avec d'autres filiales du groupe, plus proches de la région lyonnaise.

La consultation des instances représentatives du personnel sur ce projet de transfert de 40 personnes de Nevers vers la région lyonnaise avait débuté en décembre 2009. En janvier 2010, le projet avait été présenté au comité d'entreprise et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, qui avaient émis un avis favorable.

Toutefois, malgré ces consultations, une ordonnance de référé, prise fin avril par le tribunal de grande instance de Nevers, avait suspendu le projet de transfert, estimant que le comité d'entreprise " n'avait pas été valablement informé et consulté sur le projet. " Dans ce cadre, Energia était dans l'obligation de présenter à nouveau le projet à ses salariés.

Cela me permet de vous confirmer aujourd'hui très solennellement que, dans un souci d'apaisement des relations sociales et dans le but de préserver la qualité des relations qui existent entre GDF-Suez et la région Bourgogne, la société Energia a présenté au comité d'entreprise, le 12 mai dernier, un nouveau projet qui maintient le siège social à Nevers et réduit le nombre des activités devant faire l'objet d'un transfert à Lyon. Le transfert du siège social de Nevers vers la région lyonnaise n'est donc plus à l'ordre du jour.

Enfin, j'ajouterai un dernier mot concernant les subventions publiques que vous mentionnez. Je tiens à rappeler qu'elles ont surtout été attribuées à Écologique - une entreprise rachetée par Energia au moment où GDF-Suez entrait dans son capital - en contrepartie de l'engagement à rester au moins deux ans dans la région Bourgogne, ce qui a été le cas. Les aides publiques ont donc permis de maintenir l'emploi local.

M. le président. La parole est à Mme Martine Carrillon-Couvreur.

Mme Martine Carrillon-Couvreur. Merci pour cette réponse, monsieur le ministre.

Je voudrais simplement rappeler que GDF-Suez a une charte éthique - s'appliquant à ses filiales donc à Energia - qui promeut notamment l'engagement auprès des communautés et des territoires dans lequel le groupe développe son activité. J'espère donc que le transfert partiel à Lyon ne va pas, à terme, entraîner un transfert total.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1069

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2010, page 5119

Réponse publiée le : 19 mai 2010, page 3246

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 mai 2010